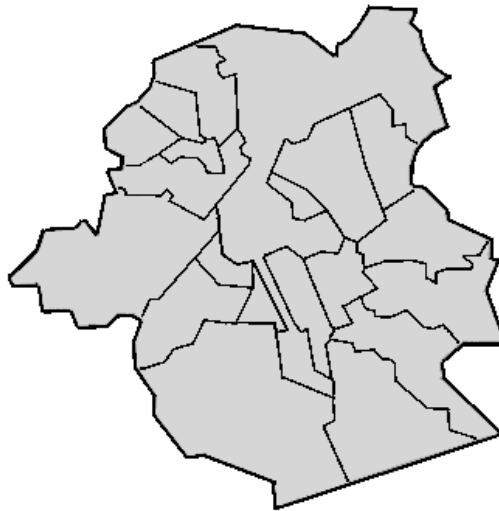




BRABANTIA

SERVICE SOCIAL • SOCIALE DIENST

Rue de la Charité, 43
Liefdadigheidstraat, 43
1210 Bruxelles-Brussel



RAPPORT D'ACTIVITES 2017 ACTIVITEITENVERSLAG 2017

- version française -

Centre d'Aide aux Personnes agréé et subsidié par la
Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Centrum voor Algemeen Welzijnswerk erkend en gesubsidieerd door de
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van Brussel-Hoofdstad

1. Les interventions effectuées	3
2. Présentation des antennes	3
2.1. Le service social Brabantia, antenne Caritas International	3

2.1.1.	Le service de première ligne.....	4
2.1.2.	Accompagnement de réfugiés reconnus – Housing Cafés	5
2.1.3.	Le regroupement familial	5
2.1.4.	Le retour volontaire	8
2.1.5.	Formations	8
2.1.6.	Visites dans les centres fermés	9
2.2.	Antenne Caritas International : Service social pour les étudiants et Stagiaires étrangers	10
2.3.	Antenne Caritas International : les mineurs étrangers non accompagnés	13
2.4.	Le service social Brabantia, antenne Bruxelles Accueil - Porte Ouverte.....	15
2.5.	Le service social Brabantia, antenne Cureghem	19
2.6.	L'Entraide de Saint-Gilles, service social de quartier (Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles asbl).....	21
3	Le rapport Inter-Centres CAP	24



© Reiner Riedler « Poverty has faces in Europe » 2004

1. Les interventions effectuées

Le service social a un champ d'intervention assez large. Parmi ce panel, cinq sont à mettre en évidence:

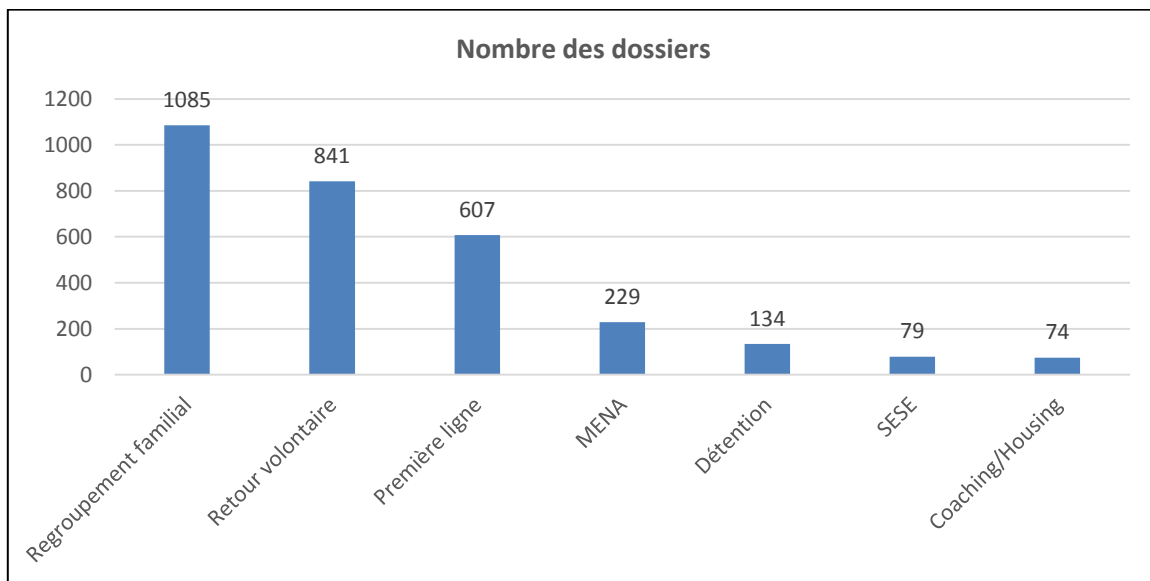
- La transmission d'informations;
- L'aide administrative ainsi qu'un accompagnement dans certaines démarches;
- La médiation/guidance;
- L'orientation vers d'autres institutions ou services sociaux spécifiques;
- Le soutien psychologique et l'écoute.

2. Présentation des antennes

2.1. Le service social Brabantia, antenne Caritas International

Le service social de CAP Brabantia, antenne Caritas International s'adresse principalement à tout étranger: demandeurs d'asile, réfugiés reconnus, régularisés, personnes sans papiers, déboutés, ainsi que les Belges dans le cadre d'une procédure de regroupement familial.

Ci-dessous, vous trouvez un aperçu du nombre total **de 3049 dossiers** traités par notre service, donc une augmentation de 304 dossiers par rapport à 2016 (2745 dossiers). Il s'agit d'un total de 4094 personnes suivies en 2017 (3979 personnes en 2016).



2.1.1. Le service de première ligne

Au cours de l'année 2017, 6 assistants sociaux (3,5 EQT) de l'équipe ont reçu et accompagné des personnes pour des questions de première ligne.

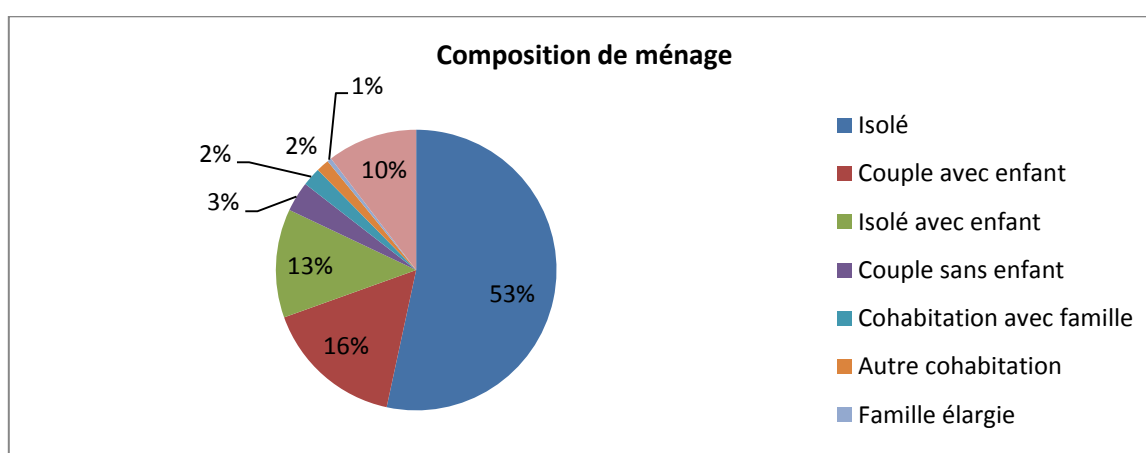
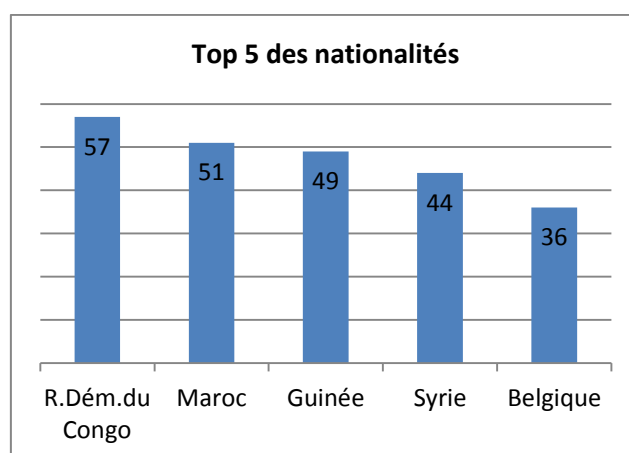
Public

Notre service social accueille principalement un public étranger sans distinction de statut ni de nationalité.

En 2017, nous avons traité au total 607 dossiers principalement pour la première ligne dont 489 nouveaux dossiers et 118 dossiers des années précédentes. En y ajoutant les questions sociales traitées dans le cadre des dossiers du retour volontaire et du regroupement familial, (105 dossiers), l'équipe première ligne a traité **l'année 2017 au total 712 dossiers**.

122 dossiers sont des personnes en situation irrégulière, 103 dossiers sont des réfugiés reconnus, 49 dossiers des demandeurs d'asile, 40 dossiers des personnes régularisées et 53 dossiers sont des demandeurs d'asile déboutés.

Nous avons accueilli en 2017, 80 nationalités différentes, mais les cinq nationalités principales que nous avons rencontrées viennent de RD Congo (57 dossiers), du Maroc (51 dossiers), de la Guinée Conakry (49 dossiers), de la Syrie (44 dossiers), des Belges (36 dossiers).



Problématiques rencontrées et évolutions

Nous avons constaté en 2017 que notre public a rencontré principalement des problèmes de régularisation de séjour, problèmes de logement, problèmes matériels - financiers, ainsi que

des problèmes liés à la procédure d'asile, avec comme conséquences une détérioration de la santé physique et mentale. De plus nous remarquons que ces procédures prennent beaucoup de temps et aboutissent rarement à des décisions favorables

La forte demande de logement est également due au fait que les familles qui s'agrandissent après le regroupement familial, sont dans la nécessité de trouver une plus grande habitation.

Une constatation en 2017 a été la destruction du Camp de Calais en France qui a eu pour effet que dans les alentours de la gare Bruxelles-Nord on retrouve un grand nombre de migrants qui voulaient aller en Angleterre.

Avec d'autres acteurs de terrain, 3 assistants sociaux de la première ligne sont allés à leur rencontre afin d'observer la situation et de leur donner les informations en matière de séjour en Belgique et par rapport à la convention de Dublin.

Depuis octobre 2014 quatre de nos assistants sociaux assurent une permanence hebdomadaire au « Point 32 », Le Point 32 a accueilli en 2017, un grand nombre de transmigrants (la plupart venant de Calais). Ils ont pu y recevoir un accueil chaleureux, des informations, des boissons chaudes et du pain.

2.1.2. Accompagnement de réfugiés reconnus – Housing Cafés

Notre service Housing Café se définit avant tout comme service « relai » proposant un accompagnement au public ciblé dès la sortie de la structure d'accueil jusqu'à l'installation dans le logement privé trouvé.

Les activités du Housing Café restent principalement centrées sur la recherche de logement en faveur du public cible. Afin de renforcer notre action, une permanence hebdomadaire a été mise sur pied permettant aux bénéficiaires déjà inscrits ou en suivi coaching d'obtenir une aide supplémentaire en lien avec leur logement et/ou d'ordre social, administratif ou juridique.

Quelques chiffres

Depuis mars 2017, 74 personnes ont été orientées vers le Housing Café. Parmi ces 74 demandes, 23 personnes sont parvenues à trouver un logement et les 51 autres sont toujours en recherche. La majorité des personnes ayant trouvé un logement se sont installées en Région de Bruxelles-Capitale. Quant à leur statut, 83% du public reçu sont reconnus réfugiés et 16% ont obtenu la protection subsidiaire.

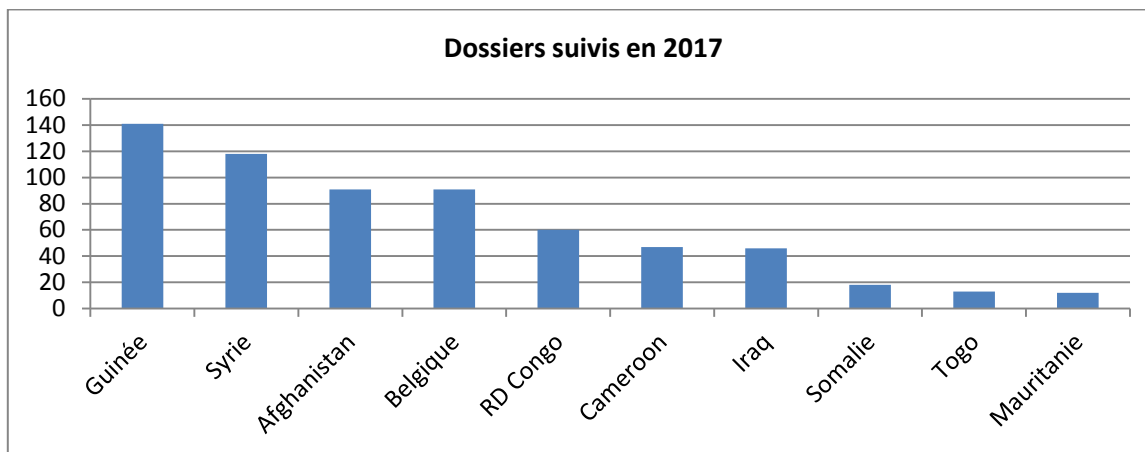
Les observations réalisées depuis la création du Housing Café Bruxelles nous ont convaincus de l'importance de l'accompagnement individuel des réfugiés vulnérables. De manière qualitative, cet accompagnement a permis à plusieurs personnes de mieux comprendre le fonctionnement du pays d'accueil, de retrouver un équilibre social et mental mais également de regagner une confiance en soi abîmée.

2.1.3. Le regroupement familial

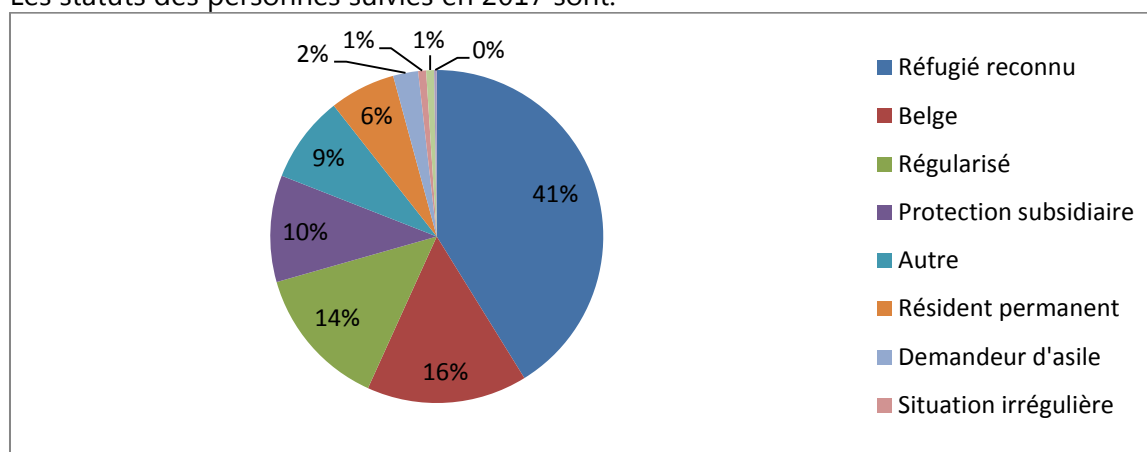
Durant l'année 2017, plusieurs assistants sociaux de l'équipe ont accompagné des personnes dans leur procédure de regroupement familial. Au total, six assistants sociaux ont rempli cette fonction, pour une moyenne de 4,5 « équivalent temps plein » sur l'année 2017.

Public

Pour l'année 2017, le service regroupement familial a suivi 791 dossiers individuels et informé 294 personnes lors des séances collectives, soit un total de 1085.



Les statuts des personnes suivies en 2017 sont:



Activités

- Les formations

Face à la demande croissante d'information d'un public varié, notre service a décidé de développer des programmes de formation. En 2017, nous en avons organisé 5 formations à l'attention des tuteurs professionnels et privés et une à l'attention des travailleurs sociaux du CPAS de Leuven

- Séances collectives en français et en arabe

En 2017, nous avons organisé 16 séances d'information en français. Pour une moyenne de 26 personnes inscrites, on compte une présence effective de 14 participants. Au total, nous avons informé 227 personnes par ce biais.

Afin de s'adapter à la demande croissante des ressortissants syriens et irakiens, notre service a également organisé des séances collectives en arabe. Nous en avons organisé 16. Au total 67 personnes ont été reçues dans leur langue.

Problématiques rencontrées et évolutions

- Impossibilité de quitter le pays malgré l'obtention du visa pour la Belgique

- Tests osseux : détermination de l'âge : Dans plusieurs dossiers, des tests d'âge (test osseux) ont été effectués sur des enfants encore au pays d'origine, pour déterminer leur minorité. Cela semble se produire régulièrement, probablement suite à l'information de l'ambassade disant que le jeune paraît plutôt majeur, permettant ainsi à l'OE de faire effectuer un test d'âge.
- Dysfonctionnements : Plusieurs dysfonctionnements ont pu être observés. Relevons les problèmes rencontrés avec les services externalisés (Gerry's Office ou FedEx) au Pakistan qui demandent souvent une contribution aux frais administratifs, alors qu'elle ne doit pas être réclamée aux réfugiés reconnus et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire.
Certaines ambassades se déclarent parfois incompetentes alors que leur compétence est avérée, par exemple l'orientation par l'ambassade belge d'Addis Abeba vers l'ambassade belge à Nairobi pour les demandeurs érythréens en Somalie).
- Informatisation des procédures : La plupart des postes diplomatiques exigent l'utilisation de l'outil informatique dans la procédure de visa. (système Visa-on-Web)
- Surcharge de travail de certains postes diplomatiques belges : Les délais pour obtenir un rendez-vous ont été particulièrement longs dans 2 pays : l'Iran et l'Ouganda. Les rendez-vous étaient donnés jusqu'à 6 mois plus tard..
- Miles4Migrants : Au cours de l'année 2017, nous avons eu le plaisir de travailler en partenariat avec l'association Miles4Migrants qui a pour but de récolter des « frequent flyer miles » de la part de donateurs généreux. Grâce à ce projet, ce sont 14 familles en situation de vulnérabilité qui ont pu être réunies.
- Après l'arrivée : Malgré l'arrivée légale avec un visa en bonne et due forme, des difficultés apparaissent dans certaines communes pour inscrire les membres de la famille.

- MENA : Au cours de l'année 2017, nous constatons une augmentation de travail très élevée pour le suivi du regroupement familial d'un mineur non accompagné. Nous avons suivi 121 dossiers dont 105 nouveaux (contre 38 en 2016, 21 en 2015 et 8 en 2014) de MENAS qui ont entamé une procédure de regroupement familial envers leurs parents et frères/sœurs. Les jeunes venaient pour la moitié d'entre eux d'Afghanistan

2.1.4. Le retour volontaire

Durant l'année 2017, plusieurs assistants sociaux de l'équipe ont accompagné des personnes dans leur procédure de retour volontaire. Au total, six assistants sociaux ont rempli cette fonction, pour une moyenne de 3,5 « équivalent temps plein » sur l'année 2017.

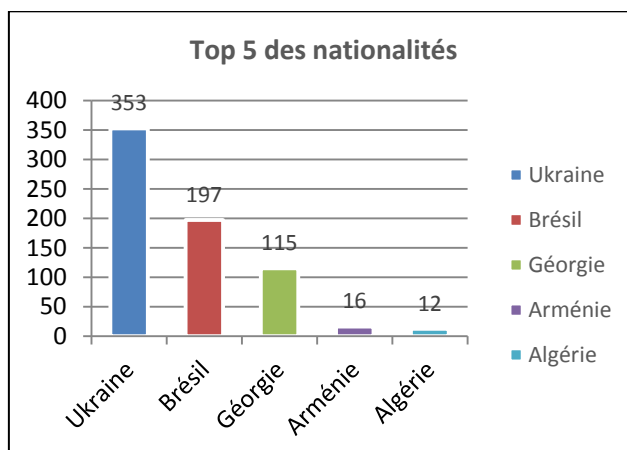
Le programme REAB

Depuis 1984 le service social collabore avec l'O.I.M. afin de permettre aux migrants, qui le désirent, de retourner dans leur pays d'origine

Public et évolutions

En 2017, 841 dossiers REAB ont été ouverts (pour 590 en 2016) et 675 ont abouti à un départ.

Le profil type du demandeur de retour volontaire est celui d'un homme isolé en situation irrégulière n'ayant jamais demandé une autorisation de séjour quelconque et venu en Belgique avec l'espoir de trouver du travail..



Notre service a été confronté à une forte augmentation des demandes de retour volontaire vers la Géorgie..

Partenariat avec la Cellule Réintégration de Caritas International

Concernant cet aspect les membres du service social collaborent étroitement avec la Cellule Réintégration de Caritas International. En complément du programme REAB, le programme de réintégration souhaite accompagner, dans leur processus de réintégration, les personnes rentrées dans leur pays d'origine. Un accompagnement individuel et adapté est prévu pendant plusieurs mois dans le pays d'origine, ainsi qu'un soutien financier.

2.1.5. Formations

Formation, supervision et collaborateurs interculturels

A côté de la formation continue professionnelle pour les membres du service social, un ancien projet de parrainage de Caritas International visant à réunir des personnes ayant parcouru le processus de migration et le processus d'intégration avec des personnes arrivées récemment, a été élargi vers un 'pool' de personnes portant le titre de fonction de 'médiateur

interculturel'. Là où les parrains issus de la migration avaient souvent un statut de bénévole et se libéraient de façon ponctuelle pour un appui aux assistants sociaux dans leur accompagnement, l'organisation dispose aujourd'hui de quelques personnes à temps plein pour ce complément d'accompagnement. Il s'agit ici de personnes expertes par le vécu, souvent reconnues en tant que réfugiées. Sous différents statuts, comme la mise à disposition par l'article 60 CPAS, stagiaires ou en tant qu'employé(e)s, ces experts par le vécu construisent des ponts entre le réseau de l'aide et les bénéficiaires. D'origines socio-culturelles diversifiées, leur vécu, culture et langage similaires à ceux des bénéficiaires facilitent la recherche de solutions adaptées et permet de construire des relations de confiance. Ce travail est toujours mené en binôme avec un travailleur social ou coach.

Dans la pratique, une douzaine de personnes sont ainsi été encadrées et formées pour renforcer, à court ou moyen terme, différents projets d'accompagnement social: l'intégration des personnes réinstallées, soutien aux demandeurs d'asile vulnérables, aux personnes dans le processus d'un regroupement familial, en transit ou en détention. Des formations et des intervisions (en interne et en externe) ont lieu sur les thèmes de la communication interculturelle, la prévention du stress et du burn-out, les procédures juridiques, la médiation, la carte sociale, les codes déontologiques de l'accompagnement, le processus d'intégration et, plus particulièrement, dans les Housing Café. Ces formations et intervisions s'adressent aux collaborateurs interculturels et aux travailleurs sociaux, dans un souci d'intégration et de cohérence dans les approches.

Brabantia a décidé d'investir davantage dans l'encadrement et la formation de ce groupe d'experts par le vécu. Ce fonctionnement, qui favorise l'intégration sociale et l'évolution professionnelle des médiateurs impliqués, permet en même temps un apprentissage mutuel et participatif. Il est au cœur des interrogations actuelles visant la construction de statuts et standards communs pour les réfugiés reconnus, en passant par la valorisation de leurs compétences et des échanges d'expérience et d'expertise avec ce même groupe. Brabantia participe activement à ces échanges avec les acteurs concernés au niveau national et international.

2.1.6. Visites dans les centres fermés

Le service social ainsi que quelques autres organisations ont accès aux centres fermés de Belgique. En 2017, 2 collègues ont rendu visite au centre de rapatriement 127bis à Steenokkerzeel une fois par semaine.

Lors des visites, leur mission se compose de 3 phases :

- 1) Offrir une écoute à la personne en détention
- 2) Expliquer ses droits et éventuellement lui fournir une aide juridique
- 3) Surveiller les conditions générales de détention

Les personnes sont privées de liberté pour des raisons administratives et non pas à cause d'infractions. Cela concerne principalement les personnes qui sont déboutées, les gens qui sont en séjour irrégulier sur le territoire ou les personnes qui ne répondent pas aux conditions d'entrée. Pourtant, nous voyons aussi qu'il y a des personnes détenues qui sont encore dans leur procédure d'asile.

Collaboration: Groupe de Transit

Nos visiteurs du service social font également partie du groupe Transit, qui est une plateforme de soutien aux visiteurs de chaque centre afin de réunir leurs forces. Chaque année, le groupe transit suit des points d'attention spécifiques qui dépendent des tendances actuelles.

Public

Les assistants sociaux ont discuté une ou plusieurs fois avec 134 personnes détenues dans le centre 127bis. Le centre fermé 127bis de Steenokkerzeel a une capacité d'environ 140 places. Qui sont divisées en 3 couloirs. Deux de ces couloirs sont réservés pour les hommes isolés, et le troisième couloir est réservé pour les femmes seules, les couples, et les familles avec des enfants majeurs. À l'avenir, cette capacité augmentera et un quatrième couloir sera ouvert.

Parmi les personnes qui doivent retourner dans leur pays d'origine, on rencontre principalement des personnes du Maghreb, d'un des anciens pays de l'Union Soviétique ou de pays Africains. Parmi celles qui doivent retourner dans un autre pays européen dans le cadre de la Convention de Dublin, nous rencontrons surtout des personnes qui ont fait la traversée en bateau depuis la Libye vers l'Italie et qui y ont donné leurs empreintes lors de leur entrée.

À partir de juillet 2017, nous avons constaté une augmentation considérable du nombre de Soudanais. Ils ont été arrêtés lors des actions de police qui ont eu lieu à la suite d'une augmentation du nombre de personnes au parc Maximilien à Bruxelles

Problèmes identifiés et évolutions

Tout d'abord il y a le plan global des centres de détention dans lequel le nombre de places augmentera jusqu'à 1066 places en 2020 (par rapport à 591 en 2017). En outre, les unités familiales fermées pour les familles avec des enfants mineurs seront probablement ouvertes au printemps 2018.

2.2. Antenne Caritas International : Service social pour les étudiants et Stagiaires étrangers

Le Service pour Etudiants et Stagiaires Etrangers (S.E.S.E.) s'adresse aux étudiants étrangers porteurs d'un séjour limité aux études, originaires des pays dit « en voie de développement ».

Depuis septembre 2017, le personnel du service se limite à deux assistantes sociales à mi-temps. Les assistantes sociales travaillent en collaboration avec différents services de Caritas International, mais également avec des services externes tels que les foyers d'étudiants, les services sociaux des universités, etc.

Activités

Les assistantes sociales traitent les demandes des étudiants qui se présentent personnellement au S.E.S.E., mais elles travaillent aussi en réseau avec les services sociaux des Foyers d'Accueil pour Etudiants Etrangers de Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Gembloux, Liège, Charleroi, Mons et Arlon dont elles rassemblent les demandes d'aides financières et les présentent à la Commission du S.E.S.E. Deux Commissions annuelles composées de 5

membres bénévoles octroient une aide financière aux divers étudiants sélectionnés pour toute l'année académique.

Nous offrons également de l'accompagnement psycho-social, de la guidance sociale, une aide administrative, un programme d'aide au retour des étudiants avec projet, une réorientation si nécessaire vers d'autres organismes plus spécialisés et un accompagnement dans les différentes perspectives d'avenir de l'étudiant.

Le S.E.S.E est membre du Comité National d'Accueil (CNA-NKO) qui est une fédération regroupant les Foyers d'Accueil et Clubs pour Etudiants originaires du Sud. Il participe aux diverses activités organisées par le CNA telles que l'opération 11-11-11 du CNCD, la sensibilisation du monde politique, etc. En ce moment, le S.E.S.E collabore avec le CNA dans le cadre du projet « Emploi-Sud » qui consiste à permettre à des étudiants de rentrer en République Démocratique du Congo avec un projet à développer ou dans le cadre d'un atelier de formation d'étudiant agronome.

Public

En 2017, 79 dossiers ont été traités par le S.E.S.E. dont 14 étaient des étudiants déjà connus du service et 65 nouveaux inscrits.

D'un point de vue sexe, les étudiants sont majoritairement des hommes (2/3) contre 1/3 de femmes. Au fil des années, nous constatons une augmentation non négligeable du nombre d'étudiantes sollicitant un soutien de notre service.

Le continent largement représenté avec un pourcentage de 95 % est l'Afrique et le plus largement présent est le Cameroun (46,8%)

Problématiques rencontrées

De manière générale, il s'agit d'étudiants étrangers à charge d'un tiers (le garant) et rencontrant comme difficulté principale des problèmes financiers dus essentiellement au changement de situation du garant, au retard du renouvellement de la carte de séjour, aux stages intenses à effectuer durant l'année académique et à l'incompatibilité de trouver une activité professionnelle qui se combinerait parfaitement avec les études.

Pour l'année académique 2016-2017, le S.E.S.E. a pu apporter un soutien financier à 32 étudiants dont 15 sont des bénéficiaires directs de notre service (environ 47%).

Mis à part les problèmes financiers, les autres grandes problématiques qui semblent se détacher sont : le travail, l'accès au séjour (droit et justice), le retour des étudiants avec projet et le logement.

- Le retour des étudiants avec projet

Depuis le lancement du programme retour des étudiants avec projet, nous sommes sollicités par des étudiants désirant retourner dans leur pays d'origine. Le programme consiste à permettre aux étudiants des pays en voie de développement à démarrer ou à réaliser un projet personnel au sein de leur patrie. En collaboration avec la Cellule Réintégration de Caritas International, l'étudiant pourra bénéficier sur le terrain d'un accompagnement des partenaires Caritas et d'un soutien financier de la part du S.E.S.E. Nous aidons également à trouver des subsides alternatifs à celui du S.E.S.E.

Depuis le démarrage du projet en 2014, nous dénombrons un groupe de 16 étudiants qui ont décidé de retourner avec le programme de « retour des étudiants ayant des projets ». Parmi les 16 étudiants, nous avons 5 congolais (RDC), 3 sénégalais, 3 burkinabés, 3 burundais, 1 camerounais et 1 rwandais.

- Le travail

Mise à part le programme, de plus en plus d'étudiants sont à la recherche de travail ou de bénévolat dans le but d'acquérir de l'expérience ou de subvenir à leurs besoins. Le service les accompagne dans cette recherche.

- Droit et Justice

Chaque année, les étudiants doivent renouveler leur titre de séjour. En 2017, des étudiants se sont vus dans l'incapacité de retrouver leur droit dû à un retard de renouvellement de titre de séjour ou à un refus de renouvellement. Le refus est souvent dû à un changement de section de la part des étudiants.

- Logement

Dans la pratique, nous avons pu également observer lors de nos interventions une augmentation des demandes de logement. Nous réorientons de plus en plus d'étudiants auprès des différents « foyers pour étudiants » avec lesquels nous collaborons. Cependant, suite à une décision prise par le ministre de la coopération au développement, cette option risque de ne plus exister. Le ministre a décidé de diminuer les subsides des foyers et des clubs. Cette diminution va avoir un impact sur l'accueil des étudiants étrangers au sein de ces établissements.

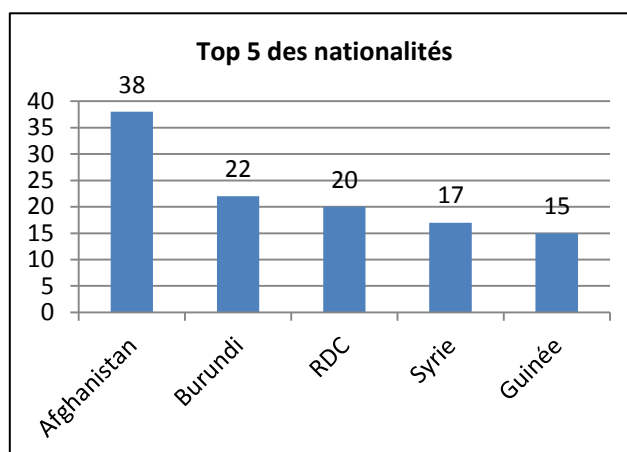
En cette année 2018, nous avons comme défis : de renforcer le réseau en ce qui concerne les jobs étudiants, de renforcer notre projet « retour des étudiants avec projet », et d'apporter des outils concrets pour une meilleure survie des étudiants en Belgique.

2.3. Antenne Caritas International : les mineurs étrangers non accompagnés

En 2017 l'équipe de la Cellule MENA comptait 4 tuteurs néerlandophones et 4 tuteurs francophones, soit 8 ETP. Les tuteurs ont suivi globalement 229 MENA pendant l'année 2017 (212 en 2016).

Le tuteur a une compétence de représentation générale (légale) concernant la personne et les biens du mineur étranger non accompagné afin de faire face aux situations très diversifiées qui peuvent se produire..

Public



127 jeunes sont des garçons, 102 sont des filles. 81 jeunes avaient 12 ans ou moins. Le plus jeune, accompagné par un de nos tuteurs, avait 1 an.

La plupart des mineurs accompagnés par le service en 2017 ont demandé l'asile (120) ou ont fait appel à la procédure spécifique pour MENA (70). Les autres jeunes ont suivi d'autres procédures, par exemple une procédure Dublin ou une demande de retour volontaire.

En 2017, 8 jeunes n'ont pas obtenu de titre de séjour et se retrouveront en situation irrégulière au moment où ils auront 18 ans. Par contre, 32 jeunes ont bénéficié d'un séjour illimité (carte B).

La plupart des mineurs (74) sont pris en charge dans le cadre d'une relation familiale, secondairement dans une famille d'accueil (46), puis dans le cadre de l'aide à la jeunesse.

Activités, collaborations et projets

- Formation sur le regroupement familial

Entre novembre 2017 et janvier 2018, la Cellule MENA en coopération avec l'équipe regroupement familial a organisé 5 formations pour les tuteurs sur le regroupement familial avec les membres de la famille des mineurs non accompagnés.

- « Geef de wereld een thuis »

Le projet «Geef de wereld een thuis» de « Pleegzorg Vlaanderen » accompagne les mineurs étrangers non accompagnés à la recherche d'une famille d'accueil et également lors de leur séjour en famille d'accueil. Soutenir ce groupe spécifique de jeunes soulève souvent de nombreuses questions avec les accompagnateurs de familles d'accueil et les familles d'accueil elles-mêmes.

- Formation et coaching des tuteurs francophones

La Cellule MENA a répondu fin 2016 à l'appel (Ministère de la Justice) pour la formation et le coaching des tuteurs francophones.

La méthodologie de coaching offerte reposait sur un renforcement des capacités des tuteurs suite à la formation de base du Service des Tutelles tant en termes de savoirs savoir-faire et de savoir-être.

Le projet se déclinait en plusieurs volets :

- Helpdesk : Un service helpdesk est accessible aux tuteurs par téléphone et par mail. Les permanences sont assurées à 3 moments dans la semaine: le lundi de 10h à 12h, le mardi de 18h à 20h et le jeudi de 13h à 15h.
- Soutien individuel : Chaque tuteur a pu demander l'organisation d'un soutien individuel pour une tutelle en cours, spécifiquement dans des cas complexes ou en cas de première tutelle.
- Et des formations sur mesure

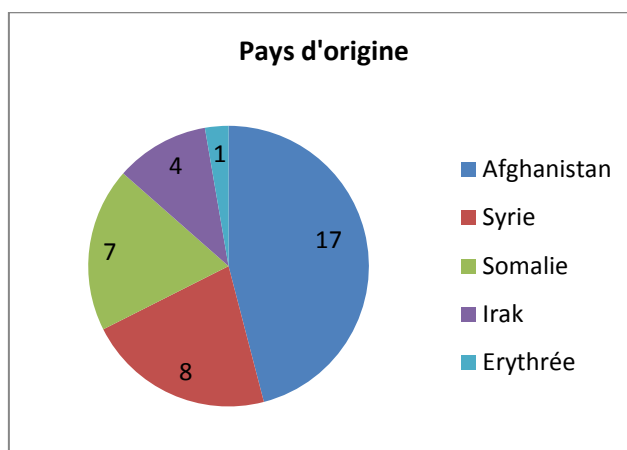
Projet accueil «Youth in transit»

Le projet accueil MENA "Youth In Transit – Bruxelles" accompagne 16 jeunes Mineurs étrangers non accompagnés dans leur processus d'autonomie. Le projet s'inscrit dans le cadre de la troisième phase d'accueil instaurée par Fedasil. Trois travailleurs sociaux (2,5 ETP) assurent l'accompagnement des jeunes et une coordinatrice opérationnelle coordonne le projet et l'équipe (0,5 ETP).

La recherche d'un logement privé prend une place importante dans l'accompagnement. En effet, dès le premier jour du jeune dans son logement, des démarches très pratiques sont entamées.

Un suivi lié à d'autres sphères de la vie est également prévu: apprendre à cuisiner, chercher un club de sport, proposer des activités visant à élargir le réseau social, assurer un suivi médical, ... autant de choses effectuées pour renforcer leur intégration.

En 2017, 37 MENA ont été accompagnés par l'équipe Youth In Transit- Bruxelles : 31 garçons et 6 filles.



Au cours de l'année, 22 jeunes ont quitté leur logement Caritas pour s'installer essentiellement à Bruxelles mais aussi en Flandre. Ils ont séjourné dans la structure de transition en moyenne 7,2 mois. Le marché locatif privé étant relativement saturé, nombreux d'entre eux ont trouvé un logement via leur propre réseau.

2.4. Le service social Brabantia, antenne Bruxelles Accueil - Porte Ouverte

Bruxelles Accueil - Porte Ouverte se trouve au centre-ville et comporte, parmi d'autres missions, un service social généraliste. Celui-ci est ouvert à tous, sans distinction, ce qui explique la diversité des personnes et des problématiques qui nous sont amenées. Le service social est assuré par 3 assistantes sociales représentant 2,4 ETP (équivalent temps plein). Une douzaine de bénévoles viennent seconder l'équipe (7 salariés en tout), principalement pour l'accueil et l'écoute. Une stagiaire de l'enseignement secondaire (6^{ème} Techniques Sociales) nous a rejoints durant 1 semaine en 2017 pour un stage d'observation.

Les activités

- Service social de première ligne (entretiens individuels) : écoute, information, aide psycho-sociale, médiation, aide administrative et/ou juridique, réorientation vers des services plus spécialisés, aide matérielle, aide financière.
- Accueil et écoute : dans le local d'accueil au rez-de-chaussée, des personnes viennent s'asseoir, parler, se « poser », sans qu'il n'y ait d'entretien dans le bureau du service social ou de question sociale spécifique. Ce local d'accueil et la disponibilité du permanent ou du bénévole au comptoir permettent aux personnes d'être écoutées même en dehors des heures de permanence sociale, ainsi que le samedi. Toutes ces rencontres plus informelles ne sont pas incluses dans les chiffres.
- Permanences sociales au Point 32 : l'activité sera décrite ci-dessous dans le paragraphe « nouveautés ».

Chiffres

Nombre de dossiers : 512 (501 en 2016) répartis en 324 nouveaux et 188 ouverts avant 2017 (même proportion que l'an dernier) pour un total de 3512 prestations (3181 en 2016).

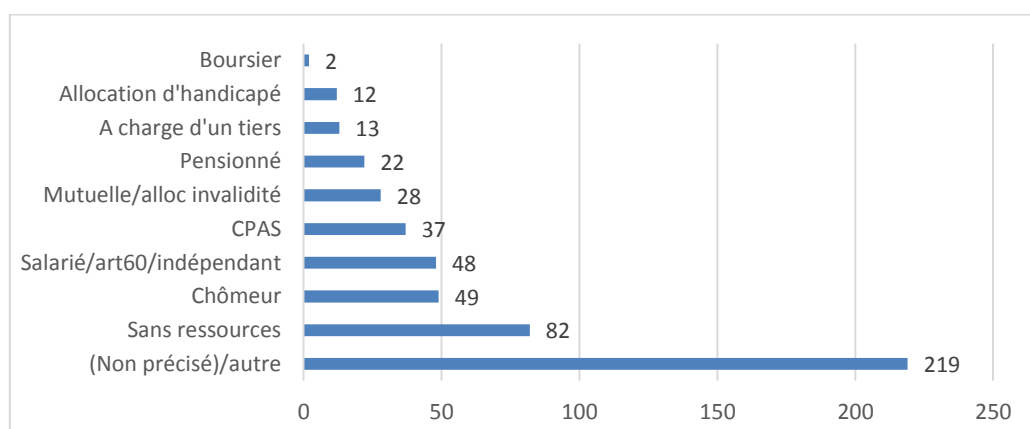
Notre public est majoritairement masculin : 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes.

Parmi les personnes dont l'âge a été précisé, 74,05% sont âgées de 30 à 60 ans (-6,17% par rapport à 2016) avec une majorité des 40-49 ans (29,75%). Par rapport à 2016, il y a une hausse de 4,01% de personnes de plus de 60 ans (14,56% en 2017), ce qui explique l'augmentation du nombre de questions concernant la pension de vieillesse et de survie.

Pour 155 personnes (30,27% des dossiers), le statut de séjour a été spécifié :

Etrangers	Avec séjour		En attente de séjour		Autres types de séjour	
11 (7,10%)	71 (45,8%)		52 (33,55%)		21 (13,55%)	
	Résidents permanents	35	Demandeurs d'asile	17	Etudiants	5
	Réfugiés reconnus	21	Déboutés hors procédure	13	Touristes	7
	Personnes déplacées	2	Demandeurs de régularisation	10	Apatride	0
	Migrants régularisés	13	Déboutés et en demande régularisation	8	Autres	9
			Radiés	4		

Les bénéficiaires dont nous connaissons l'origine des revenus sont majoritairement dans une situation précaire en raison de revenus très bas ou d'absence de revenus :



Notre situation au centre-ville peut expliquer le fait que 18,75% (96/512) de nos bénéficiaires n'ont pas de domicile fixe (+5,98% par rapport à 2016). Parmi ces 96 personnes, 18,75% ont la nationalité belge, 13,54% sont Marocaines, 12,50% n'ont pas précisé leur nationalité, 8,3% viennent du RDC et les 53,13% restants sont répartis en 33 nationalités différentes. Souvent ces personnes doivent survivre sans ressources.

En 2017, nous avons reçu des personnes de 70 nationalités différentes. Comme en 2016, ce sont les Belges (d'origine ou naturalisés) (17,96%) et les Marocains (16,60%) qui sont les plus représentés et tous deux en augmentation cette année.

Problématiques

Parmi l'ensemble des 3512 prestations réalisées en 2017, nous épingleons :

1. 649 interventions (18,48%) concernant des problèmes matériels et financiers, dont 556 demandes financières (454 en 2016).
2. 590 interventions (16,80%) concernant des questions juridiques (-3,19% par rapport à 2016), principalement concernant le droit des étrangers (447).
3. 421 interventions (11,99%) concernant des problèmes de logement, notamment pour des problèmes locatifs de locataires (96) qui ont plus que doublé.
4. plus d'interventions concernant le travail : 292 (+55) (8,31%), dues à une hausse des interventions concernant la recherche de travail (169) et les questions sur le droit du travail (54).
5. 276 questions administratives (7,86%), dont 95 problèmes avec des administrations diverses et 92 problèmes avec des administrations communales (principalement 1000 Bruxelles).
6. 273 problèmes de vie quotidienne (7,77%), principalement la compréhension d'un document ou la rédaction de courrier, de CV ou de lettre de motivation.
7. 6 fois plus d'interventions pour des litiges avec les fournisseurs d'énergie par rapport à 2016 (60 en 2017).

Nouveautés

En août 2017, une assistante sociale supplémentaire a été engagée à temps plein. Cela nous a permis d'augmenter les prestations du service social par rapport à 2016, de faire le suivi d'un plus grand nombre de dossiers très complexes, de faire des permanences sociales au Point 32 (depuis septembre 2017) et de visiter d'autres associations du réseau en vue d'élargir les possibilités de collaboration.

Les travailleurs sociaux de BAPO se rendent une fois par semaine au Point 32, lieu d'accueil pour des précarisés ouvert par l'Unité Pastorale de Bruxelles-Centre. Cette permanence « hors murs » permet de toucher un public qui ne franchit pas facilement la porte d'un service social. Le travail consiste à écouter les personnes, à informer sur les aides possibles, sur les différents services et structures existants, à faciliter l'accès au réseau social ou à amorcer un accompagnement social.

Evolutions

Nous constatons une difficulté croissante pour notre population, qu'elle soit belge ou étrangère, à s'en sortir financièrement. Les problèmes financiers sont souvent liés au surendettement, nécessitant un travail de médiation de notre part, ou dans des situations plus complexes, l'orientation vers des services de médiation spécialisés qui ont des longues listes d'attente. Un fond modeste nous permet d'accorder des prêts ponctuels dont l'opportunité est évaluée préalablement par l'équipe sociale. Nous constatons un haut taux de remboursement à plus ou moins long terme.

L'intensification de l'informatisation provoque un glissement progressif de la population vers une perte d'autonomie. Des personnes âgées, étrangères, handicapées, fragiles, illettrées ou non éduquées sont obligées de faire appel à des services sociaux, alors qu'elles pouvaient précédemment se débrouiller par elles-mêmes lors de la recherche de logement, recherche d'emploi, ou pour le contact avec les administrations publiques, les banques, etc. Ces institutions diverses ont une mission de service public, et pourtant tout porte à soupçonner que, par souci d'économie, elles remplacent leur personnel par des services en ligne, sans pour autant mettre en place une aide pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique. Certains de leurs programmes informatiques ont montré cette année beaucoup de faiblesses avec parfois de graves conséquences pour les bénéficiaires (impossibilité d'introduire un dossier alors que c'est la méthode que ces administrations privilégient, paiements d'allocations retardés,...). Ces désagréments sont une source de grand stress et d'inquiétude chez les demandeurs ou déjà bénéficiaires d'allocations sociales diverses.

Un problème persistant est celui du manque de place dans des logements sociaux et, parallèlement, l'exclusion par des propriétaires privés de tout candidat ne pouvant produire de « fiches de paie » prouvant son statut de « salarié ». Ce grave problème conduit à d'autres aberrations. Citons, par exemple, l'impossibilité d'un retour à domicile de 2 enfants placés, dont le Juge de la Jeunesse bloque le retour pour cause d'exiguïté du logement, alors que, de son côté, la société de logement social dit ne pas avoir de logement disponible. Une politique de logement visant à favoriser la location dans le privé va être mise en œuvre cette année via une attestation d'aide au loyer octroyée par la Région bruxelloise aux personnes en attente de logement social. Nous attendons de voir quelle sera l'efficacité de cette nouvelle mesure.

La plupart des dossiers touchant à la « régularisation », qu'elle soit 9bis ou 9ter, concernent des recours au CCE contre des décisions négatives. Les délais de recours sont très longs (près de 4 ans), pendant lesquels les personnes sont sans séjour, sans ressources et sans droit de travailler. Nous voyons ces personnes fatiguées, lasses d'attendre, avec toujours en arrière fond un immense espoir d'être acceptées et pouvoir enfin avoir une vie digne, travailler, créer une famille ou mener une vie « normale » et épanouissante.

Depuis de nombreuses années, nous constatons, parmi les personnes qui passent le seuil de BAPO, une augmentation du nombre de bénéficiaires dont la santé mentale est fragilisée. La maladie mentale ou psychiatrique va souvent de pair avec le sans-abrisme, l'alcoolisme, le désespoir, la pauvreté, la solitude. Cela nous amène à travailler conjointement avec le réseau des travailleurs de rue et d'aide aux sans-abris. Le chemin est long et exige de nous beaucoup de patience et de temps car ces personnes sont déstructurées et court-circuitent parfois nos tentatives de les aider... Et quand on fait un pas en avant, il est fréquent d'en faire deux en arrière avant de pouvoir à nouveau avancer d'un ou de quelques petits pas...

2.5. Le service social Brabantia, antenne Cureghem

Pour mener à bien ses diverses activités nous avons une équipe sociale se composant de 2 assistantes sociales à temps plein et d'une assistante sociale engagée à temps partiel ainsi qu'une petite dizaine de bénévoles.

Ce service est destiné aux seuls habitants de Cureghem, à l'exception des personnes qui quittent le quartier après avoir établi une relation avec notre service. Nous continuons à les suivre, si elles le souhaitent. Nous sommes accessibles au public du lundi au jeudi de 9h à 11h ou sur rendez-vous. Une visite à domicile est également possible.

Nous sommes ouverts à tous dans le respect des différences de cultures, de religions, etc. et sommes à l'écoute de la personne dans sa globalité.

Activités

- La permanence sociale polyvalente

Lors des permanences, l'aide apportée aux gens se décline de différentes manières. Cela va de l'information, de l'orientation, de l'aide administrative à l'accompagnement et à l'intervention matérielle sous forme d'aide alimentaire ou vestimentaire.

- La distribution de colis de vivres

L'octroi de colis est toujours basé sur l'enquête financière dont les critères n'ont pas été modifiés cette année.

L'aide alimentaire est accordée pour deux ans maximum, ce qui permet de laisser la place à d'autres personnes qui en ont besoin.

La distribution est assurée par une équipe de 4 bénévoles. L'approvisionnement du stock est faite par la banque alimentaire, les surplus de l'union européenne et par des dons divers.

- Le vestiaire

Un vestiaire pour enfants de 0-14 ans, « la Manne à Linge », est ouvert 2 demi-journées par semaine. La gestion de la boutique est assurée par une bénévole.

- Accueil et animation dans la salle d'attente

Une animation de la salle d'attente a lieu le lundi et le mercredi matin par un bénévole ainsi que le mardi et le jeudi par une assistante sociale. C accueil chaleureux apaise les esprits agités et crée des contacts. Il permet à certaines personnes de venir discuter autour d'une tasse de café. Même si elles n'ont pas besoin, ce jour-là, d'une aide sociale, elles viennent passer un bon moment, rencontrer une oreille attentive et briser la solitude habituelle.

Statistiques globales

En 2017, le nombre de dossiers actifs est de 337.

L'immense majorité de nos usagers (86,6%) sont en âge d'activité : soit entre 18 et 60 ans.

Parmi eux, seuls 13,6% perçoivent un salaire et 12,8% une allocation de chômage. Plus de 26% sont sans ressources et 25% reçoivent une allocation du CPAS (aide sociale et RIS)

Concernant leurs statuts, nous rencontrons une majorité (31,4%) de résidents permanents. Viennent ensuite les 27,9% de Belges dont l'immense majorité a acquis la nationalité après leur venue en Belgique. Vient ensuite un nombre important de réfugiés reconnus, de migrants régularisés ou en attente de régularisation et de personnes déboutées.

Concernant les types de problèmes rencontrés, les plus nombreux (29,2%) sont ceux d'ordre financier. Viennent ensuite les problèmes administratifs (16,1%), de logement (11,5%) et de sécurité sociale (11,5%).

Réflexions et commentaires

Nous n'avons peut-être pas eu plus de dossiers cette année mais nous avons reçu plus de visites de la part de nos usagers. En effet, les démarches administratives se complexifient tellement qu'il leur faut revenir à maintes reprises afin de solutionner l'ensemble de leurs problèmes. Ce qui nous a amenés à revoir notre manière de travailler en permanence. En effet, les entretiens devenaient de plus en plus longs, ce qui n'arrangeait personne. Nous travaillons donc de plus en plus sur rendez-vous. Cela nous permet de pouvoir consacrer plus de temps à la personne et de pouvoir traiter ses problématiques plus en profondeur.

Le dernier trimestre 2017 a été marqué par un afflux de demandes concernant la bourse d'études. En effet, le mode d'introduction des demandes se faisait uniquement par voie électronique, cette année. Pour notre population, cela pose un vrai problème car beaucoup n'ont pas d'accès internet ni de boîte mail. Nous avons donc du suppléer à ces manquements et offrir un suivi plus drastique, ce qui a engendré un surcroît de travail.

Situation individuelle

*« Mme D. est une personne que nous suivons administrativement. En effet, Mme ne sait ni lire, ni écrire mais cela ne l'empêche pas de vouloir avancer dans la vie. Il y a quelques années, elle avait acheté une société qu'elle n'a malheureusement pas réussi à faire fructifier et la faillite a été prononcée en décembre 2016. Il y a bien un curateur mais ce dernier gère finalement peu de choses. C'est en cette fin d'année 2017 que nous clôturons ses abonnements Luminus, Sabam, etc....soit un an après la prononciation de la faillite. Nous avons également introduit une demande de dispense pour ses cotisations sociales et fait une demande de plan pour le solde. Mme se lance également dans l'achat d'un appartement avec toutes les démarches administratives que cela comporte : demande de crédit, visite de l'expert, contact avec le notaire...
Ce type de dossier n'est pas un cas isolé au sein de notre service. Ce qui illustre le point précédent sur la nécessité d'adapter notre mode de fonctionnement. »*

2.6. L'Entraide de Saint-Gilles, service social de quartier (Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles asbl)

L'Entraide de Saint-Gilles, section des Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles, est un service social polyvalent ouvert sur le quartier qui propose quotidiennement un accueil cordial à toute personne qui le souhaite et ce sans aucune connotation philosophique ou religieuse.

Toute personne est la bienvenue à l'Entraide pourvu qu'elle respecte des règles de vie essentielles basées principalement sur le respect de chacun et de soi-même.

L'équipe sociale est composée de 3 assistants sociaux, 2 éducateurs spécialisés et un travailleur en poste article 60. Une douzaine de bénévoles épaulent l'équipe dans les différentes activités. La permanence sociale quotidienne se passe du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Diverses activités et services annexes sont également proposés aux bénéficiaires.

Activités

- L'accueil

Ouvert chaque matin de 8h à 12h, notre accueil constitue l'activité principale de l'Entraide. Toute personne (pourvu qu'elle respecte les règles de vie élémentaires en communauté) peut venir pour discuter, boire un café, parler de manière informelle avec les travailleurs ou volontaires, jouer à des jeux de société. Durant l'hiver nous proposons de la soupe chaude ainsi qu'un petit déjeuner aux usagers. Une centaine de personnes fréquente l'accueil chaque jour.

- La permanence sociale

Les permanences sociales ont lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Elles sont assurées par deux assistantes sociales qui informent, orientent, fournissent une aide administrative et/ou un suivi psychosocial. Des stagiaires assistants sociaux complètent et renforcent ponctuellement l'équipe.

Des permanences logement et emploi sont organisées, sur rendez-vous, les après midi.

- Laverie et vestiaire social

Tous les jours, les bénéficiaires de l'Entraide ont la possibilité de déposer leurs vêtements afin de les faire laver et peuvent les récupérer le lendemain. Ce service a beaucoup de succès.

Le vestiaire social est également ouvert tous les après-midi, sur rendez-vous. Chacun peut y trouver gratuitement les vêtements dont il a besoin (dans la limite des stocks).

- Cours de français langue étrangère (FLE)

Durant l'année scolaire, nous fonctionnons avec un groupe de FLE niveau 1 d'une dizaine d'élèves et un groupe de FLE niveau 2 d'une dizaine d'élèves également à raison de 2 fois 2h de cours par groupe.

Les cours sont adaptés aux besoins spécifiques des participants.

- Saint-Nicolas, repas et le petit déjeuner de Noël

A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, l'Entraide organise chaque année, la venue du grand Saint pour une cinquantaine d'heureux enfants auxquels une activité spéciale est proposée.

Un repas de fin d'année est organisé pour les usagers. Le CPAS de Saint-Gilles nous permet d'utiliser sa salle bien équipée et accueillante. Les participants ont reçu une « shoe-box » en cadeau.

Situation individuelle

Certaines situations individuelles d'usagers de longue date requièrent une attention et un accompagnement plus exigeant. Un monsieur de 52 ans qui a une guidance budgétaire à l'Entraide depuis une dizaine d'années, lui permet de payer son loyer, ses factures, etc. Dépendant de l'alcool et du tabac depuis son adolescence, il a des antécédents médicaux impressionnants : plusieurs fractures, AVC, éthylisme, tendinite, etc.

En août 2017, au cours de son déménagement, il s'est fracturé le pied et a été hospitalisé durant plusieurs semaines. Au terme de plusieurs séjours en hôpital et quelques retours forcés à domicile, il s'est retrouvé amputé de la jambe faute d'avoir accepté de se soigner correctement, malgré l'accompagnement dont il a pu bénéficier. Actuellement il est en rééducation dans un centre adapté.

.Au travers de cette « expérience », nous avons été interpellés principalement par la réticence des hôpitaux face à la prise en charge, à long terme, des patients dont le cas est assez grave.

Problèmes identifiés et évolutions

Comme ces dernières années, 2017 nous montre une forte fréquentation.

Nous avons encore accentué le travail d'accompagnement individuel pour les sans-abri qui en font la demande. La collaboration avec le réseau du sans-abrisme à Bruxelles a été développée en participant notamment à l'Opération 400 toits.

Conseil d'Administration du CAP BRABANTIA CAW a.s.b.l.-v.z.w.

Président: M DOPCHIE
Trésorier : M THIENPONT
Eglise de Bruxelles : Mme BOVEROULLE

Caritas International : M CORNET D'ELZIUS, Mme DUSSART

Bxl Accueil/ Porte Ouverte (BAPO):
Jusqu'au 27/03/2017 Mme MOREAU
A partir du 27/03/2017 M BEKAERT

Service Social Entraide de St Gilles : M CHRISTIAENS

Service Social Cureghem : Mme WAUCQUEZ (Secrétaire)

Référent FdSS : M VALCKX S.

BUREAU :

Mme DUSSART A. M BEKAERT E. Mme WAUCQUEZ S.	M MICHIELS C. M DOPCHIE G. (Président)
---	--

Responsable administratif : Mme BEUMIER J.
Support Informatique : M ENGELBORGH S.

ANTENNE CARITAS INTERNATIONAL

Responsable : Mme DUSSART A.

Service Social

Coordination : M. VALCKX S. et Mlle. BONGONGU M.

Mlle JAAFARI K.
Mme HENNEAU V.
M MEERT M.
Mme MUKABUCYANA J.
Mme PAQUET C.
Mme VANDENDRIESSCHE M.
M VERHAEGEN W.
Mlle BENALI A.
Mme STEPPE V.
Mlle DE MEDTS M.
Mme PARRAGA S.
Mme DEBRUYNE S.
Mlle GHESQUIERE J.

Service Intégration Housing/Coaching

Référent : M. VALCKX S.

M IDRISSI A.
Mme COUILLIEN F.
Mme ZAMFIRACHE C.

ANTENNE BXL ACCUEIL/PORTE OUVERTE (BAPO)

Responsable : M BEKAERT E.

Mme SWIATOPOLK – CZETWERTYNSKI M.
Mme BOUWENS D.

Service MENA

Coordination : Mme BRUYNEEL L.

M CABUS M.
Mlle BLAISE M.
Mlle DEMAREZ J.
Mlle DEREKX E.
Mlle PETTENELLA A./Mlle OLIVEIRA M.
Mlle VANDENBOSSCHE A.
Mlle VAN DER STRAETEN I.
Mlle VAN HOUTD B.
Mlle MULLER V.
Mlle LAMBERT L.

ANTENNE ŒUVRES PAROISSIALES DE SAINT-GILLES

Responsable : M MICHIELS C.

Service Social Entraide de Saint-Gilles

Coordination : M. VANSNICK B.

Mme SAIDI B.
Mlle DE MAERE P.
Mr VANDERMEULEN P.
Mr LAWSON K.

ANTENNE SERVICE SOCIAL DE CUREGHEM

Responsable : Mme WAUCQUEZ S.

Mme THILS K.
Mme DEMARET C.
Mme VANDERHOEVEN A.

Version du 31/12/2017

3 Le rapport Inter-Centres CAP

En 2017, l'Inter-Centres d'Aide aux Personnes s'est réuni 8 fois ; 1 rencontre plénière CAP CASG a eu lieu et les groupes de travail « plaidoyer » et « identité » ont poursuivi leurs activités tout au long de l'année.

Inter-Centres CAP

L'IC CAP réunit toutes les 6 semaines les coordinateurs des CAP membres de la FdSSB. Ces réunions permettent au secteur d'échanger sur les projets mis en place par les centres, l'actualité du « social santé bruxellois », les enjeux du travail social ainsi que sur l'évolution des politiques sociales et des pratiques professionnelles.

En 2017, l'IC CAP s'est consacré, notamment, aux points suivants :

- La visite et la présentation du travail de restructuration interne du Centre Social Protestant.
- Le suivi et la finalisation du développement du nouveau programme de récolte de données OPALE. Fin 2017 les centres utilisateurs du programme SySSo sont passés sur le nouveau programme.
- L'appel à candidature pour les postes Maribel
- La présentation du nouvel OIP bruxellois, IrisCare.
- Le suivi du projet de nouvelle ordonnance encadrant le travail d'accompagnement des personnes sans-abri, notamment à travers la participation au groupe de travail mis en place par le Conseil Consultatif Cocom.
- L'organisation et la participation à la mobilisation sur la région bruxelloise « Rendre visible invisible » dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté du 17 octobre.
- La réflexion sur le sens du travail social généraliste au regard de l'évolution des politiques sociales (augmentation des conditions d'accès relatives à certains droits, catégorisation des publics, digitalisation des services publics, ...). Les CAP ont ainsi réaffirmé leur rôle en tant qu'acteurs de première ligne généraliste : lutter contre le phénomène du non-recours et offrir un accompagnement inconditionnel, y compris auprès des publics non-pris en charge par ailleurs (ne répondant pas aux critères d'éligibilité pour une aide plus spécifique) dans l'objectif de prévenir la rupture totale du lien social entre les personnes et la société.

Par ailleurs nous avons également accueilli en réunion IC CAP:

- Thomas Van Wynsberghe, accompagnateur énergie au Centre d'Appui SocialEnergie (CASE) de la FdSS-FdSSB, venu nous présenter l'offre de service et de formation du CASE dans une volonté de meilleure collaboration avec les centres membres de la FdSS-FdSSB.
- Céline Nieuwenhuys, Secrétaire générale de la FdSS-FdSSB, est venue nous parler d'une réflexion menée par différents partenaires associatifs autour d'un projet de mutualisation de services liés à la gestion d'une asbl (groupe SOS).

Enfin, l'IC CAP a intégré un nouveau membre, l'asbl Les Amis d'Accompagner a rejoint l'espace de réflexion sectoriel, suite à l'obtention de son agrément provisoire.

Inter-Centres CAP CASG

Le 28 novembre, les équipes des services sociaux généralistes CAP et CASG se sont rassemblées durant une journée entière dédiée à la rencontre, à l'échange et à l'émulation d'idées sur le thème « Des services sociaux tellement généralistes...franchir ou ne pas franchir les frontières de nos missions ? ».

Cinq questionnements qui traversent le secteur et viennent interroger ses missions ont été travaillés à partir de situations concrètes :

1. Associations, nouveaux sous-traitants des services publics ?
Le cas des demandes de bourses d'étude
2. Comment la disparition de l'offre impacte les demandes ?
Le cas des permanences social-énergie
3. Les nouveaux publics bousculent-ils nos pratiques ?
Le cas du Parc Maximilien
4. Criminalisation, Stigmatisation, activation de nos publics, quel travail social possible ?
Le cas des travailleurs du sexe, des sans-papiers, des usagers de drogues, des chômeurs, ...
5. Urgence des situations et des demandes, comment y répondre ?
Les demandes urgentes et le « tout, tout de suite ! »

Groupes de travail CAP-CASG

Le **GT Plaidoyer** s'est réuni 10 fois tout au long de l'année.

En 2017, nous avons poursuivi le travail autour du Manifeste du TS à travers l'écriture d'un scénario d'une pièce de théâtre action. Ce projet vise à la production d'un outil alternatif de réflexion sur l'évolution du travail social à destination des professionnels.

Le **GT Identité** s'est également réuni 3 fois en 2017.

En continuité des activités initiées en 2016, le GTI a finalisé son travail d'exploration auprès des centres de services sociaux généralistes bruxellois sur la mise en œuvre concrètes de leurs missions. Au total, 25 entretiens ont été réalisés. 2018 sera consacré à l'exploitation du contenu récolté et la constitution d'une carte d'identité sectorielle.